

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 09: Les dents de la ville

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



APPEL INTERNATIONAL D'EXPRESSION D'INTERET



**L'Organisation mondiale de la Santé (l'OMS) et
le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (l'ONUSIDA),
envisagent, dans le voisinage direct du Siège de l'OMS à Genève,
la construction d'un bâtiment.**

Un bureau d'architecte, lauréat d'un concours international sur invitation, a été mandaté pour la conception de ce bâtiment et les travaux de construction clef en main feront prochainement l'objet d'un appel d'offres.

A cet effet, un appel international d'expression d'intérêt est lancé auprès d'entreprises expérimentées dans la construction de bâtiments administratifs, en vue d'opérer une présélection d'environ 10 entreprises qui seront appelées ultérieurement à faire une offre définitive.

Les caractéristiques du bâtiment envisagé, prévu pour environ 480 places de travail, sont les suivantes : Surface brute de plancher 25.900 m², Volume bâti 106.000 m³, 7 niveaux dont 2 en sous-sol.

L'appel d'offres définitif est prévu en juillet / août 2003 pour une remise des offres en septembre 2003. Les travaux seront adjugés en janvier 2004. Sous réserve de l'obtention du permis de construire et d'autres autorisations nécessaires, les travaux se dérouleront de mars 2004 à fin 2005.

Les entreprises intéressées sont invitées à faire parvenir leur dossier de candidature, exclusivement par courrier, en français ou en anglais, et au plus tard le 30 mai 2003 à l'adresse suivante:

**Organisation Mondiale de la Santé
20 Avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse)**
avec la mention BATIMENT OMS/ONUSIDA
clairement exprimée sur l'emballage.

Seules les entreprises exerçant leur activité depuis au moins 5 ans, possédant un effectif permanent qualifié, un volume opérationnel et financier en rapport avec la dimension de l'ouvrage envisagé, et s'engageant à respecter pour ce chantier les lois et les usages de la profession en vigueur en Suisse et à Genève sont habilitées à exprimer leur intérêt.

Les dossiers de candidature des entreprises et en particulier ceux des filiales ne devront inclure que des renseignements les concernant directement, et en particulier:

- Organisation, structure, prestations propres et effectif de l'entreprise ;
- Extrait du Registre du Commerce ou équivalent ;
- Rapport annuel et états financiers des 3 dernières années ;
- Références détaillées (dates et coûts) de réalisations, les 5 plus récentes et 5 portant sur des bâtiments administratifs de plus de 5000 m².

Les critères qui seront utilisés pour la sélection des entreprises qui auront exprimé leur intérêt seront principalement les suivants:

- Expérience dans le domaine (références) ;
- Organisation (structure, effectifs) ;
- Qualification du personnel ;
- Respect des conditions sociales en vigueur dans le pays d'origine et en Suisse ;
- Sécurité financière (état financier, références, évolution du chiffre d'affaires) ;
- Capacité à s'adapter aux exigences techniques et légales locales.

A ce stade, aucun renseignement complémentaire ne sera fourni.

L'OMS se réserve le droit de choisir librement et sans fournir de justifications les entreprises qui seront retenues pour l'appel d'offres définitif, éventuellement de ne pas donner suite à cet appel international d'expression d'intérêt. Aucune réclamation ou appel ne sera admis de la part d'une entreprise dont la candidature n'aurait pas été retenue. La sélection pour l'appel d'offres définitif ne sera pas communiquée aux entreprises non-retenues.